

et que nous avons peut-être la meilleure balance de paiements des pays industrialisés du monde.

Des voix: Bravo!

M. Hees: Puisque le ministre n'a même pas essayé de répondre à ma question...

Des voix: Oh, oh!

M. Hees: ... et qu'il ne veut évidemment rien faire pour empêcher le dollar de monter et de mettre nos exportations en péril, peut-il dire si c'est le genre de direction dynamique que nous devons attendre de lui dans son budget du 6 mai?

M. l'Orateur: A l'ordre. La question ne me paraît pas recevable. Le député de Peace River.

LA DIVULGATION APPARENTE DE SECRETS BUDGÉTAIRES

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à adresser au ministre des Finances qui va présenter son budget le 6 mai. Il connaît évidemment l'obligation du secret qui existe en matière budgétaire. A-t-il su et approuvé les opérations d'effeuillage par lesquelles le premier ministre et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources—le premier ministre en réponse à une question posée exprès—ont révélé des matières et des propositions fiscales qui de toute évidence entrent ou devraient entrer dans le cadre de la présentation du budget? A-t-il donné son accord à ce sujet, ou a-t-il manifesté son mécontentement au premier ministre?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. J'aimerais que le député spécifie les divulgations à caractère budgétaire que j'ai faites. Je l'en prie. Il m'a accusé de parler de questions budgétaires.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. La présidence accorde la parole au député de Peace River pour une question supplémentaire.

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, c'est avec plaisir que je m'entretiendrai plus tard avec le premier ministre à l'extérieur, car je ne suis pas en mesure de répondre à des questions.

Des voix: Oh, oh!

M. Baldwin: Les députés de ce côté-ci de la Chambre seront là pour répondre aux questions dans quelques semaines. J'aurais une question supplémentaire à poser au ministre des Finances. A-t-il reçu des instances aujourd'hui, à la suite de la situation extrêmement troublée qui a régné à la Bourse, notamment à celle de Toronto, où on a connu une érosion monétaire de quelque 2 milliards de dollars et une hausse de 50 p. 100 dans le volume des ventes, suite à ces divulgations inopportunes? Le ministre peut-il garantir à la Chambre que de telles divulgations ne se reproduiront plus, que ce soit par l'entremise de la

Questions orales

presse électronique pour en retirer un avantage politique ou de toute autre façon et peut-il également nous assurer que le reste du budget nous sera présenté sans qu'il y ait d'autres divulgations?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, pour ce qui est de la question de privilège, puis-je en déduire que le député retire ce qu'il a dit à mon propos, dans sa première question?

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

● (1430)

M. Muir: Qui est le ministre des Finances et qui est le chef?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le ministre des Finances invoque-t-il le Règlement?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Non; je veux simplement répondre à la question que m'a posée le député de Peace River.

M. l'Orateur: A l'ordre. Il me semble qu'il y a eu un échange de questions et de réponses. Si le député de Peace River désire poursuivre la question, il aura la parole, mais pour l'instant la présidence donne la parole au député de Verdun.

* * *

LE PROGRAMME DES JEUNES VOYAGEURS

LA DISCRIMINATION RACIALE—DEMANDE D'ENQUÊTE

L'hon. Bryce Mackasey (Verdun): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État. Étant donné les distinctions injustes que semble faire un programme financé par le gouvernement fédéral, le ministre va-t-il immédiatement mener enquête à ce sujet et voir si ces directives discriminatoires proviennent de son propre ministère et, dans l'affirmative, va-t-il envoyer immédiatement le responsable aux bureaux de la Commission d'assurance-chômage?

M. MacInnis (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement au nom de mon ami de Central Nova pour attirer l'attention de Votre Honneur sur le fait que cette question a été soulevée aux termes de l'article 43 du Règlement et que les partisans du ministre n'ont pas voulu qu'on traite de cette question.

Des voix: Oh, oh!

M. MacInnis (Cape Breton-East Richmond): L'ancien ministre du Travail devrait demander au ministre de démissionner et aux députés qui appuient ses directives discriminatoires d'en faire autant.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!